

---

Adresse de la société populaire de Roquebrune (Var) qui témoigne de sa reconnaissance et son attachement à la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Roquebrune (Var) qui témoigne de sa reconnaissance et son attachement à la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 545-546;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28727\\_t1\\_0545\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28727_t1_0545_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

se disent éclairées tiennent encore la nature enchaînée, le désir insatiable des richesses, un vil intérêt mercantile a toujours étouffé la voix de la Raison; il était réservé à la Convention de faire le grand œuvre, c'était aux ennemis jurés de l'esclavage à ramifier toutes les branches de la liberté et à couvrir de confusion tous les tyrans de l'Europe.

Le gouvernement révolutionnaire a fermé la bouche à tous les vils détracteurs, zélés partisans de l'anarchie; les patriotes incarcérés vont retrouver la liberté. Les coupables seront bientôt punis, la loy est là qui les attend.

Qu'une terreur salutaire comprime les malveillants toujours prêts à susciter des nouveaux orages; ne souffrez pas que des Catilinas abusent plus longtemps de votre patience; restez à votre poste jusqu'à ce que cette liberté si chérie aux républicains soit assise sur des bases inébranlables ».

JOLIS (*présid.*), LAVARRENS (*secrét.*),  
DONNODEVIE (*secrét.*).

w

[*La Sté popul. de Sorts, au présid. de la Conv.; 30 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

La Société populaire de la petite commune de Sorts, animée de la plus vive reconnaissance pour la Convention nationale, en raison de tout ce qu'elle fait pour le maintien, le salut et la gloire de la République une et indivisible, a délibéré de lui en présenter une adresse de félicitations et de l'inviter de rester à son poste.

Veuille donc transmettre de notre part, citoyen président, à tous ces énergiques montagnards qui coopèrent avec toi, les sentiments d'admiration et de reconnaissance dont nos braves sans-culottes sont pénétrés pour eux. Assure les que notre attachement à la Convention nationale, ne finira que par la mort! que nous avons juré de maintenir jusqu'au dernier soupir, l'unité et l'indivisibilité de la République; que nous aurons toujours en horreur les anarchistes, les fédéralistes et toute l'engence contre-révolutionnaire sous quelle bannière qu'elle paraisse. Assure les encore que si jamais aucun de ces êtres pervers s'introduisaient parmi nous, que le glaive vengeur de la loi en fera justice soudain; dis leur que nous les invitons instamment de rester à leurs postes jusqu'à la paix; de ne la point conclure avec les tyrans jusqu'à ce qu'ils aient reconnu la République une et indivisible.

Ajoute leur que notre église est fermée, que l'argenterie du culte, composée d'un ostensor, d'un ciboire, d'un calice avec sa patenne; le tout argent et vermeil, ont été portés à notre district, que nous y avons fait passer tous les cuivres, laitons provenant des chandeliers, bénitiers, croix et autres, de notre église; avec tous les ferrements qui ont pu s'y trouver; que nous y avons envoyé encore deux cloches! Citoyen président, puissent les armes à la composition desquelles ces différentes matières seront employées, avoir l'efficacité de porter l'effroi la terreur dans les

(1) C 302, pl. 1082, p. 11; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.), St-Etienne-des-Sorts, Gard.

rangs ennemis, et les obliger à répéter mille fois avec nous, vive la République, vive la Convention, vive la Montagne et périsent les traîtres. S. et F. ».

RAOUX (*présid.*), PLANTIER (*secrét.*).

x

[*La Sté popul. de Couches, à la Conv.; 3 flor. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Les conspirations découvertes, les conspirateurs frappés par la loi, attestent votre vigilance et votre amour pour le peuple. Que les traîtres apprennent enfin qu'il n'est point de refuge pour le crime!

Qu'ils tremblent ceux qui ont voulu tourner la révolution contre le peuple! La justice doit effacer du sol de la liberté tous ceux qui ne respirent pas pour elle.

Le salpêtre se fabrique en notre commune avec la plus grande activité: déjà quatorze cents livres sont envoyées à leurs destinations. En vain, les esclaves nous font la guerre. Que pourront ils contre un peuple libre, et guidé par des représentants énergiques et purs comme lui-même?

La liberté sera immortelle en France, puisque vous avez mis à l'ordre du jour, la probité et la vertu.

Continuez de servir le peuple avec courage; restez en place jusqu'à ce que ses ennemis n'existent plus, et comptez sur son amour, la plus belle récompense des âmes vertueuses.

Nous vous annonçons le départ pour Besançon d'un cavalier jacobin, armé et équipé.

Si la mort le frappe, nous le remplacerons.

Nous vous annonçons l'envoi, pour les volontaires, de 76 chemises, 42 livres de charpie, 12 aulnes de toile, 3 paires de guêtres, 2 paires de bas, 8 paires de souliers et 2 paires de bottes.

Le fanatisme a expiré chez nous sans convulsions et sans douleur; son sanctuaire est devenu le temple de la Raison; partout cette heureuse métamorphose a lieu.

Nous vous faisons passer 2 calices et différents objets en argent, avec 4 petites croix, ornements proscrits par les femmes qui aiment mieux porter le bonnet de la liberté.

Nous vous faisons passer aussi un don volontaire en assignats de 3 622 liv. 5 sous avec un St-Georges en or.

Salut et vive la République une et indivisible ».

GAUDRIOT (*présid.*), PÈRE, GAUDRIOT.

y

[*La Sté popul. de Roquebrune, à la Conv.; 1<sup>er</sup> flor. II*] (2).

« Citoyens,

Vous venez d'acquérir un nouveau droit à notre reconnaissance et à notre attachement, par

(1) C 302, pl. 1082, p. 12; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.), Saône-et-Loire.

(2) C 303, pl. 1109, p. 22; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.) et 16 flor. (suppl.), Var.

la découverte de ce complot exécrable que des scélérats sous le manteau du patriotisme avaient tramé contre la sûreté du peuple et sa liberté, et que votre surveillance sans cesse active a déjoué à l'instant où ces monstres allaient le consommer. Qui mieux que vous pourrait tenir le timon du vaisseau de la République puisque vous venez de la sauver encore une fois au milieu des écueils et des orages enfantés par l'ambition et l'audace du crime. Ah ! restez à votre poste jusqu'à ce que le sang précieux des républicains versé pour la défense de la patrie soit vengé dans le sang impur de nos féroces ennemis et que la liberté triomphante des vains et derniers efforts des brigands coalisés, établisse sur des bases inébranlables l'édifice éternel et consolant de la paix et du bonheur. Que votre constante énergie dans vos sublimes travaux ne se lasse pas un instant; les destinées de l'univers entier, liées intimement à celle de la France, sont entre vos mains; vous avez depuis longtemps acquis le titre bien cher et bien doux de pères de la patrie; par votre décret bienfaisant sur les gens de couleur vous avez mérité celui de pères des malheureux; un pas de plus et vous aurez acquis le titre glorieux de libérateurs du genre humain.

Guerre implacable à tous les tyrans qui veulent entraver votre marche rapide vers le bonheur des hommes. Vous avez purgé le sol de la République des Capet et de ses vils satellites. Les Rollandins, les Girondins, les Brissotins et tous ces reptiles impurs du marais ont été étouffés dans la fange; il vous reste à balayer de dessus la terre tous les traîtres et les conspirateurs quelque masque qu'ils empruntent; que leurs têtes roulent sur l'échafaud ? que la sainte montagne lance de toutes parts sa foudre sur les coupables et que la terreur soit à l'ordre du jour, la frayeur des scélérats fait la sécurité du citoyen vertueux.

Telle est l'expression toute pure des sentiments que la Société républicaine de Roquebrune fait parvenir jusqu'à vous, elle qui s'honore d'avoir fait don à la patrie de 100 marcs environ d'argent, de 6 quintaux de laiton, 17 quintaux de fer, 50 quintaux de matière de cloche, 103 fusils, 452 sacs, 90 chemises, 17 paires de bas, 4 paires de souliers, 5 paires de culottes, trop heureuse de pouvoir employer tous ces objets qui furent si longtemps le sot ornement de la superstition, au maintien de la liberté et à la défense de la République. Ce n'est que par un si saint usage qu'ils peuvent être purifiés ».

Joseph BOEUF (*présid.*), GUEIBIER (*secrét.*).

z

[*La Sté popul. d'Heuchin, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Législateurs,

A la lecture du rapport du citoyen Saint-Just, sur la conspiration que des traîtres et des nouveaux Catilina ont osé tramer contre vous, contre le bonheur du peuple, nous avons tous frémissés

(1) C 302, pl. 1082, p. 13; B<sup>in</sup>, 16 flor. (suppl.), Pas-de-Calais.

d'horreur, et d'un mouvement spontané nous nous sommes levés et faits le serment de voler au premier signal pour vous défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Ils ignoraient sans doute, ces perfides conspirateurs que la liberté ne vous était point innée, et que rien n'échapperait à la surveillance infatigable du Comité de salut public et de sûreté générale. Continuez, Législateurs incorruptibles, de livrer au glaive de la loi les ennemis de notre sainte liberté, et que la machine miraculeuse ne se repose que lorsque la tête du dernier conspirateur sera tombée.

Nous vous félicitons sur le gouvernement révolutionnaire et sur le droit des hommes de couleur trop longtemps méconnus.

Les ci-devant églises de notre canton sont fermées depuis quatre mois; les cloches et cuivres sont à la fonderie pour faire de nouvelles guillotines pour les puissances coalisées, et les argenteries envoyées au creuset pour faire de la monnaie.

Le peuple est désabusé et voit par la belle apparence que les blés croîtront sans prêtres et curés.

Vive la République ! Vivent la Convention nationale, la Montagne et tous les Montagnards, au diable les imposteurs et les muscadins ».

LEFEBVRE, DUBOIS, MIRNIER.

Le Conseil général de la commune dud. Heuchin et le Comité révol. expriment les mêmes sentiments.

J.B. DURBENT, DALONGERVILLE, LETOILE, DECOLAT, DELASSE.

a'

[*La Sté popul. de Tarascon, à la Conv.; 30 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Une horrible conjuration s'était formée contre les droits de l'homme; encore quelques instants, la liberté et l'égalité allaient être détruites et la Convention nationale égorgée. Cette effrayante conspiration nous a glacés d'horreur, mais grâce à votre surveillance le plus noir des complots vient d'être déjoué, la patrie est encore une fois sauvée; la plupart de ces traîtres ont déjà porté leurs têtes coupables sur l'échafaud. Périssent impitoyablement sous le glaive de la justice nationale, les conspirateurs et les patriotes masqués. Représentants, restez à votre poste, continuez à lancer du haut de la Montagne la foudre et les éclairs qui écrasent et réduisent en poussière toute espèce de malveillants. Si vous avez besoin de nous, au premier danger, au premier signal nous volerons à vous et nous vous ferons un rempart de nos corps.

S. et F. Vive la République ! »

PIRON (*présid.*), THILLARD (*secrét.*), NAUDY (*secrét.*), DUFOUR (*secrét.*).

(1) C 303, pl. 1109, p. 20; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.); J. Sablier, n° 1294; J. Lois, n° 582; J. Matin, n° 681.